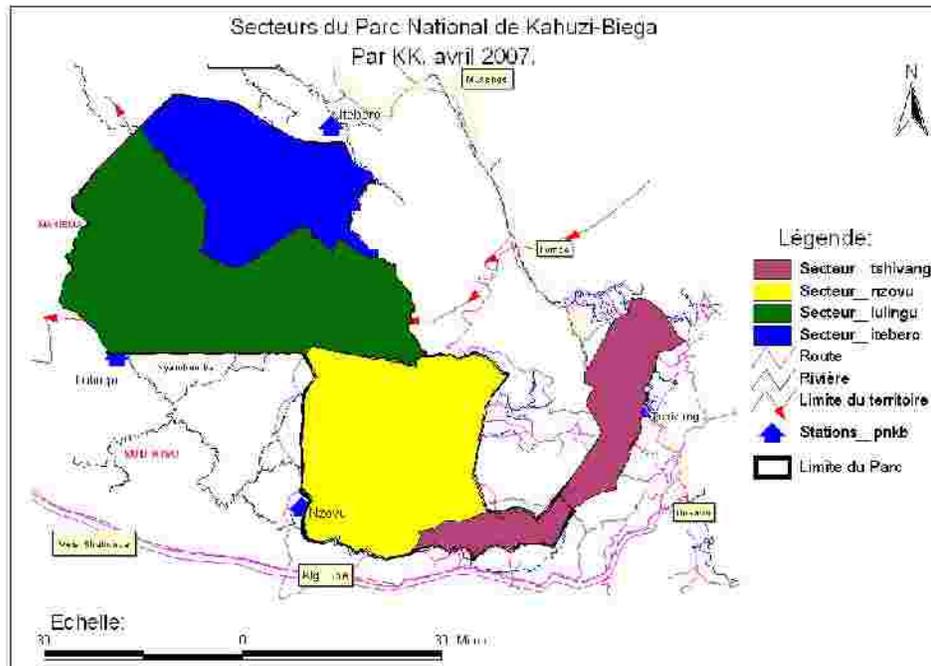


## PARC NATIONAL DE KAHUZI-BIEGA (PNKB)

### Carte



Source : rapport annuel 2009 du parc national de Kahuzi Biega.

**Superficie :** 600 000 ha

**Catégorie IUCN :** II

**Label international :** Patrimoine Mondial

### Principales pressions

- L'exploitation minière ;
- L'occupation des terres à des fins agricoles dans le corridor écologique ;
- Le braconnage des éléphants et des gorilles (aggravé par la présence de bandes armées dans et autour du parc) ;
- Les espèces invasives comme *Sericostachys scandens*.

### Principales menaces

Le PNKB est menacé par l'exploitation minière qui s'effectue à Banero et qui risque d'attirer des travailleurs alentours pour s'installer dans la zone et augmenter la pression démographique sur les ressources de l'AP. Il existe aussi un projet de construction de route (RN3) qui facilitera l'accès à l'AP et risque d'aggraver les effets de la pression démographique sur ses ressources.

## 1. Contexte : d'où part-on ?

### Acte et date de création

Le PNKB a été créé par l'ordonnance n°70/316 du 30 novembre 1970. En 1975, afin de relier les populations de gorilles de haute altitude à celles de la forêt de basse altitude qui ne faisait pas encore partie du parc, la superficie du PNKB fut portée à 600.000 ha par l'Ordonnance n° 75/238 du 22 juillet 1975.

**Propriétaire foncier :** Etat Congolais

---

**Institution de gestion :** ICCN

---

### Projets en cours sur l'aire protégée

---

Plusieurs partenaires interviennent sur l'AP, dont notamment :

- la GTZ qui intervient en appui administratif et en appui à la mise en œuvre du plan de gestion dans les domaines de la lutte anti braconnage, de la conservation communautaire, du tourisme, de la recherche et du monitoring ;
- WWF qui appuie la production de documentation et des cartes, et appuie ponctuellement les patrouilles de surveillance ;
- WCS qui appuie la mise œuvre des inventaires biologiques ;
- l'UNESCO ;
- la coopération belge.

### Limites de l'aire protégée

---

Les limites de l'aire protégée sont connues des autorités de gestion, mais elles ne sont pas signalées de manière adéquate. Des plantations exotiques, des bornes et des pancartes sont utilisées depuis 1970 pour matérialiser les limites du PNKB. Seuls les arbres plantés bénéficient d'un entretien périodique. Mais l'insécurité qui sévit dans la zone ne permet pas d'accéder à toutes les parties du parc. Actuellement, sur un total de 176 km de limites, environ 56 km ont été matérialisés. Les communautés connaissent partiellement les limites de l'AP et revendiquent souvent leurs terres à l'intérieur de l'AP. En outre, les pygmées qui vivaient dans l'AP revendiquent aujourd'hui un accès aux ressources naturelles.

### Le règlement de l'aire protégée

---

Les règles qui régissent l'AP sont édictées dans l'Ordonnance-loi 69-041 relative à la conservation de la nature ainsi que dans le plan de gestion et le plan opérationnel annuel.

## 2. Planification: à quoi veut-on arriver ?

### Objectifs actuels de gestion

---

Les objectifs cités dans le plan de gestion sont les suivants :

- promouvoir la conservation de la biodiversité du PNKB en vue du maintien de sa valeur globale du point de vue écologique, socioéconomique et culturel ;
- garantir l'intégrité territoriale du parc ;
- encourager la conservation communautaire en renforçant l'implication de la population riveraine dans la protection et le développement intégré ;
- développer un tourisme durable et participatif au PNKB et dans ses zones d'influence.

Il ne détermine donc pas d'objectif de conservation précis mais définit certains outils de gestion à utiliser pour valoriser l'AP (conservation communautaire et tourisme durable).

### Configuration de l'aire protégée

La configuration de l'AP n'est pas optimale actuellement car le corridor écologique n'est pas fonctionnel puisqu'il est entièrement occupé par les fermiers. Des réflexions sont en cours pour améliorer cette configuration en tenant compte des pressions humaines qui s'exercent sur le parc. Le zonage interne est l'une des options envisagée.

### Plan de gestion/aménagement et plan de travail

Le PNKB dispose d'un plan de gestion consensuel qui est mis en application depuis avril 2010. Ce plan a une durée de validité de dix ans. Il a intégré les attentes des communautés locales, les résultats de la surveillance, du suivi écologique et de la recherche. Le plan de gestion comprend des plans triennaux de travail eux-mêmes déclinés en plans annuels.

### Suivi évaluation

Le PNKB dispose d'un système de contrôle et d'évaluation, dont les résultats sont utilisés pour adapter le mode de gestion au fur et à mesure. Des indicateurs sont définis dans le cadre logique afin de permettre une meilleure appréciation des impacts des activités menées sur l'état de conservation de la faune et de l'habitat du PNKB. Malheureusement, tous les indicateurs ne sont pas mesurés régulièrement par manque de financement. En termes de taux de réalisation des activités programmées, en 2009, les activités prévues dans le plan de travail et de gestion ont été réalisées à 35% dans le domaine de la conservation communautaire, à 30% pour le tourisme, à 50% pour l'administration et les finances, à 60% pour la recherche et le monitoring, à 55% pour la surveillance.

## 3. Intrants: de quoi a-t-on besoin?

### Moyens humains

Le nombre d'employés au PNKB est en dessous du seuil requis pour les activités de gestion essentielles. Au regard des gestionnaires, il faudrait pouvoir redéfinir le profil inhérent à chaque poste, mettre en retraite le personnel vieillissant et procéder à un recrutement de jeunes cadres. Les tableaux suivants indiquent de façon succincte la répartition du personnel et le profil de chaque agent.

#### Personnel permanent

Poste occupé	Nombre	Profil
Chef de Site	1	1 Universitaire/diplômé en management ayant plus de 20 ans au PNKB
Chef de station	4	2 universitaires, 1 ayant le niveau secondaire, 1 post primaire avec une expérience de plus de 10 ans
Chefs de programmes recherche, tourisme et administration et finances, éducation environnementale	4	1 maîtrisard, 1 avec une licence, 2 avec le niveau secondaire

Officiers et gardes de parc	126	Diplômés mais la majorité (notamment les gardes) est moins instruite
-----------------------------	-----	--

#### Personnel temporaire

Poste occupé	Nombre	
Chef programme conservation communautaire	1	consultant
Chef programme protection/Surveillance	1	assistant technique attaché au chef de site

### Recherche

Il existe au PNKB un programme intégré de recherche qui a démarré en 2009. Il est aligné sur les besoins de gestion des gestionnaires. Ce programme s'articule sur trois axes :

- la recherche sur les plantes médicinales ;
- le suivi de la dynamique des habitats ;
- la recherche sur les lianes envahissantes.

A l'heure actuelle, certaines données de ces programmes de recherche sont déjà disponibles pour les gestionnaires, ce qui facilite en partie leur travail de gestion et de surveillance.

### Moyens financiers

Le budget disponible au PNKB est acceptable. Ce budget provient de deux sources : de l'Etat qui subvient uniquement aux salaires des agents (3 494 \$) et des partenaires. La GTZ par exemple appuie l'AP à hauteur d'environ 300.000 \$.

Les différents postes de dépenses du budget par ordre décroissant sont :

- Les salaires payés par l'Etat ;
- Les primes du personnel, soins médicaux, communication, fonctionnement ;
- Les rations de patrouille et d'équipement de brousse ;
- L'administration et l'entretien des infrastructures ;
- La formation.

## 4. Processus de gestion : comment s'y prend-on?

### Gestion des ressources naturelles

Les mécanismes de gestion des feux passent par la sensibilisation des communautés riveraines et par l'organisation de travaux communautaires pour la construction de pare-feux. Aucun mécanisme n'existe pour la gestion des espèces invasives, mais une lutte mécanique est envisagée. Le monitoring est assuré par les gardes lors des patrouilles de surveillance.

### L'application de la loi

Le personnel dispose d'un niveau de compétences et ressources insuffisant pour faire appliquer le règlement de l'aire protégée. Le travail de surveillance est assuré par 126 personnes pour couvrir 600 000 ha et environ 60% de ces surveillants ne maîtrisent pas les règlements de l'AP. En réalité, seule une petite partie du parc (moins de 20%) est couverte par les activités de surveillance. En 2009, plus de 80 braconniers ont été appréhendés et également 25 personnes ont été arrêtées pour pose de piège, pêche illicite, coupe de bambous et de bois, exploitation de minerais, déviation des limites, trafic de gorilles.

## Inventaires des ressources

Les derniers inventaires effectués en 2003 et 2006 ne concernaient que les gorilles et seulement sur le secteur de haute altitude. Il a été réalisé par WCS. L'étude sur les activités socioéconomiques est quant à elle conduite par la GTZ et FFI depuis 2008. Aux yeux des gestionnaires il est donc nécessaire de compléter certaines informations qui restent encore insuffisantes notamment sur l'habitat.

## Gestion du personnel

Les principales activités des gestionnaires tournent autour :

- de l'application de la loi et la surveillance ;
- du travail avec les communautés locales pour qu'elles participent à la surveillance en dénonçant les personnes ayant causé des dommages dans le parc et en retour il y a des séances de formation et des microprojets organisés pour les populations ;
- du monitoring et de la recherche.

Globalement, la formation de base et les compétences du personnel sont faibles par rapport aux besoins de l'aire protégée. Il est nécessaire de recycler certains agents. Les thèmes de formation évoqués par les gestionnaires pour le personnel sont détaillés dans le tableau suivant.

Poste occupé	Formation complémentaire nécessaire
Monitoring et Recherche	Utilisation des logiciels appropriés, gestion des données, (SIG) méthodes modernes de recherche
Protection	Aménagement de la faune, et autres similaires
Administration	Management, gestion des ressources humaines, etc.
Tourisme	Marketing

## Gestion du budget

Le budget alloué au PNKB n'est pas sécurisé et la gestion est entièrement dépendante de fonds externes ou de financements annuels. Le budget de fonctionnement, à l'heure actuelle est dédié à environ 60% pour les activités de contrôle et de surveillance du PNKB et pour les activités de mise en place de la conservation communautaire. Le suivi écologique et les inventaires réguliers en représentent 20%. Les charges pour l'entretien des infrastructures et de l'équipement sont estimées à environ 20% du budget.

## Infrastructure et équipement

Le PNKB dispose d'une bonne base de matériel et d'installations mais il y a encore certaines lacunes. Les principaux équipements et infrastructures existants sont : des bureaux et des centres d'accueil à Tshivanga, des bureaux à Itebero et à Nzovu ; 15 maisons d'habitation à Tshivanga. Les équipements associés comptent 13 GPS, trois radios HF pour la communication, installées dans les stations de Itebero, Lulingu et Tshivanga, cinq véhicules et du matériel bureautique (laptop, PC, moniteur, etc.). Ce matériel et ces installations sont entretenus régulièrement.

## Education et Sensibilisation

Il y a un programme planifié d'éducation et de sensibilisation. La sensibilisation et

l'éducation sont des activités permanentes au PNKB. Les canaux généralement utilisés pour la sensibilisation et l'éducation environnementale sont : les productions magazines et feuillets de sensibilisation, les posters, les dépliants, les autocollants, les émissions radios, les flashes éducatifs et les émissions télévisées, les conférences/ateliers dans les écoles et les lieux publics, les visites guidées, les réunions thématiques et les dialogues.

### **Interactions avec les utilisateurs des sols voisins (public et privé)**

Il y a des contacts réguliers entre les utilisateurs publics ou privés des sols avoisinants et l'aire protégée. Des opérateurs de tours touristiques s'intéressent au PNKB. Des pourparlers avaient commencé avec l'opérateur international *Volcanoes Safaris*, mais pour le moment les contacts sont suspendus. Au niveau du site, des consultations sont en cours avec un l'opérateur international EOS-Vision pour entamer certaines activités de formation des agents sur le tourisme et sur le marketing international. Ce cadre de concertation pour le tourisme est aussi bien initié par les opérateurs touristiques que par l'ICCN, pour promouvoir le tourisme comme moyen d'autofinancement du parc.

### **Place des communautés locales dans les prises de décision relatives à la gestion de l'aire protégée**

Le PNKB est le site pilote pour la mise en œuvre de la nouvelle stratégie nationale de conservation communautaire. Les communautés sont consultées au moment de réunions de comité de conservation communautaire et leurs requêtes sont intégrées dans leur plan villageois de développement, puis planifiées et financées par le PNKB via les partenaires. Les communautés sont invitées à toutes les réunions de planification et de suivi évaluation des activités.

### **Tourisme**

Il y a des contacts entre les gestionnaires et les opérateurs touristiques, mais ils se limitent à des questions administratives ou réglementaires. Il n'y a que des tours opérateurs locaux (Lodge coco et Silverback). Une étude pour un marketing international est en cours, mais l'état d'insécurité actuel dans l'Est de la RDC ne permet pas l'expansion du tourisme dans le PNKB.

## **5. Résultats: qu'a-t-on réalisé ?**

### **Accueil visiteurs**

Les installations et services pour visiteurs sont adaptés aux niveaux d'affluence actuelle, mais pourraient être améliorés en termes de qualité du service. Les infrastructures d'accueil fonctionnelles pour les visiteurs ne sont disponibles qu'à la station de Tschivanga. Ces infrastructures sont suffisantes à l'heure actuelle pour accueillir le faible nombre de touristes qui arrive au PNKB.

### **Droits et taxes**

Les règlements du parc prévoient des prélèvements de droits et taxes. Ainsi 50% des recettes touristiques reviennent au fonds de fonctionnement du parc. Le pourcentage des droits d'entrée qui devrait être reversé aux communautés s'élève à 2,5% mais en pratique il n'est pas certain que cette rétribution soit déjà effective. Le

code forestier et la stratégie nationale de conservation communautaire stipulent que cette rétribution devrait en théorie atteindre 40% des recettes des droits d'entrée. Le parc reçoit aussi les recettes issues des amendes provenant des arrestations des braconniers et des taxes de passage de bétail sur les pistes traversant le parc (Ordonnance 69-041). Les règlements du PNKB prévoient que 50% de ces taxes soient réinvestis dans le budget de fonctionnement de l'aire protégée. Les 50% restants sont envoyés à la direction générale de l'ICCN pour appuyer le fonctionnement d'autres parcs qui ne font pas de recettes.

### **Accès**

---

Les systèmes de protection permettent un contrôle modérément efficace de l'accès et de l'utilisation de la réserve selon les objectifs établis. Seuls les points névralgiques de l'aire protégée sont bien surveillés. Dans la partie de basse altitude du parc, l'accès est difficile à cause de la présence de bandes armées et le mauvais état des routes.

### **Retombées économiques pour les communautés**

---

L'existence de l'aire protégée a entraîné quelques avantages économiques pour les communautés locales sans grande importance toutefois pour l'économie régionale. Le seul profit tiré du PNKB par les populations est la potentielle rétribution issue des droits d'entrée du parc et la vente de quelques objets artisanaux. Les communautés riveraines ne jouissent d'aucun droit d'utilisation des ressources du parc. C'est pour pallier à cette interdiction que des projets tentent d'améliorer le bien-être des populations.

### **Etat des lieux**

---

L'état de conservation de l'habitat peut être estimé aujourd'hui par les gestionnaires à l'aide d'imagerie satellitaire fournies par SPOT pour la période 2006-2008. Les informations disponibles sont rares et il n'y a aucun inventaire récent de la zone de basse altitude. Toutefois, les gestionnaires estiment que malgré les fortes pressions qui s'exercent sur l'AP, ses valeurs essentielles sont toujours présentes. On trouve encore dans le parc des gorilles des plaines, des éléphants, des chimpanzés, etc.

